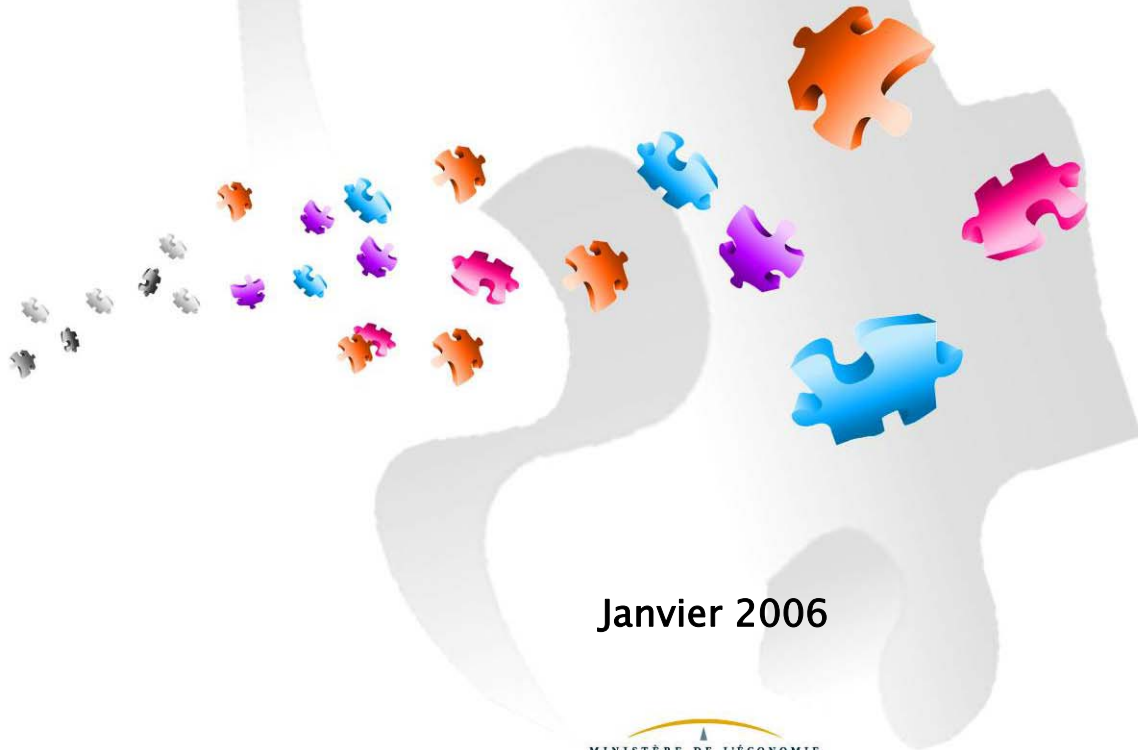




# La DGME

## Missions et organisation



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

Janvier 2006

## Quelques dates clés

- ➔ **2 mai 2005** : Jean-François Copé est ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement
- ➔ **27 juillet 2005** : Présentation de la stratégie globale pour la réforme de l'Etat et annonce de la création de la DGME dans une communication en Conseil des ministres
- ➔ **30 décembre 2005** : création de la DGME (JO du 1<sup>er</sup> janvier 2006)
- ➔ **17 janvier 2006** : conférence de presse de Jean-François Copé sur la modernisation de l'Etat portant sur le plan d'action 2006

# Une stratégie globale : la réforme de l'Etat, au service...

## → des usagers

Rendre compréhensible l'action de l'Etat (alléger les flux et stocks de normes), simplifier la vie quotidienne des français (réduire la complexité des procédures, améliorer la qualité de service)

## → des contribuables

Améliorer le mode de fonctionnement des services de l'Etat, promouvoir la mise en place d'un pilotage des politiques publiques, améliorer la gestion des fonctions de soutien (achat, immobilier)

## → des agents de l'Etat

Revalorisation des métiers, diversification des carrières, réaffirmation du sens des missions au service de l'intérêt général

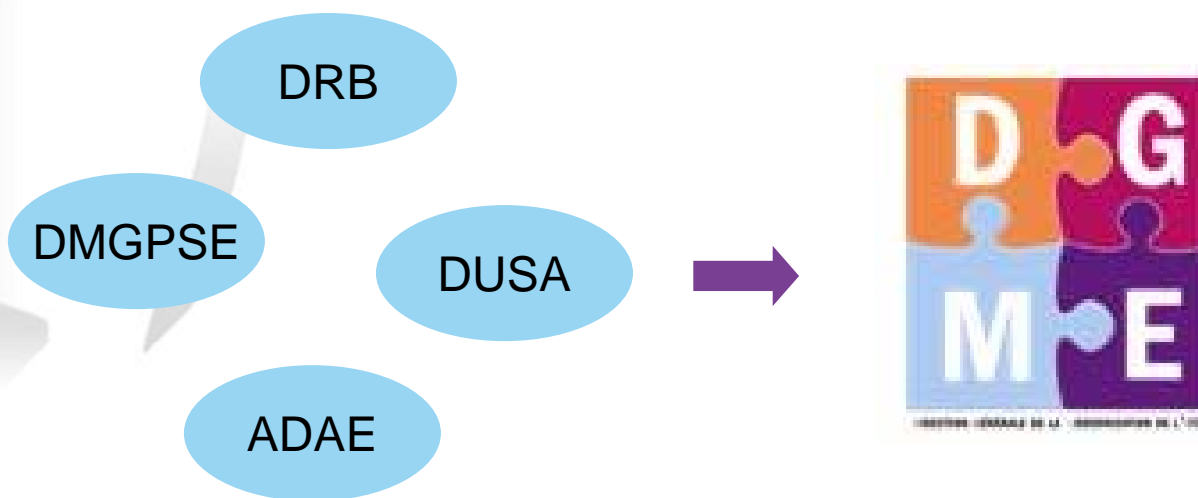
=> La mise en œuvre effective de la LOLF à partir du 1er janvier 2006 donne l'occasion de franchir une étape supplémentaire pour tous les chantiers de modernisation de l'Etat

# Création de la DGME



→ **Création de la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME) par le décret n°2005-1792 du 30 décembre 2005**

- Une volonté politique de consolider l'identification de la réforme de l'Etat, de recentrer et de clarifier ses interventions
- Une synergie des compétences et des leviers d'action au service des ministères





# Une direction au service de la modernisation de l'État

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 2005-1792 du 30 décembre 2005 portant création d'une direction générale de la modernisation de l'Etat au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

NOR : ECOP0500973D

## ➔ Mission de la DGME (art.2 décret 30 déc. 2005)

Coordonner, aider et inciter, au niveau interministériel, les administrations en vue de moderniser les modes de fonctionnement et de gestion de l'Etat pour améliorer le service rendu aux usagers, contribuer à une utilisation plus performante des deniers publics et mobiliser les agents publics

## Trois rôles majeurs vis-à-vis des ministères

- **Être au service des ministères : la DGME est un centre de ressources et d'expertise interministériel pour les ministères clients**
  - Écouter leurs attentes et leurs préoccupations
  - Être sur le terrain pour bien comprendre les évolutions en cours, les difficultés rencontrées, les initiatives à valoriser
  - Apporter des prestations concrètes répondant à leur demande – informations, échange d'expérience, outils, méthodologies, expertise, soutien financier
- **Jouer un rôle d'impulsion pour les ministères : « la DGME aiguillon »**
  - Organiser des cadres de travail, des « feuilles de route », dans lesquels les ministères inscrivent leur action
  - Proposer des méthodes et des calendriers (ex : les audits ; ex : dématérialisation)
  - Participer au suivi des actions et à leur communication
  - Réaliser des projets d'intérêt commun (administration électronique)

## Trois rôles majeurs vis-à-vis des ministères

- Définir des référentiels et des cadres de travail permettant une approche cohérente entre les ministères sur les sujets interministériels clés
  - Définir des référentiels, juridiques, méthodologiques ou techniques, assurant la convergence interministérielle des projets de modernisation
  - Jouer ce rôle avec le plein respect du principe de subsidiarité, pour laisser leurs responsabilités et marges de manœuvre aux ministères

### → Un travail en réseau :

- Animation de réseaux interministériels (SG, DSI, réseaux qualité, responsables de programme et de BOP),
- Liens avec les corps d'inspection, le ministère de l'Intérieur, les directions interministérielles du Minafi, la DGAFP, les opérateurs des politiques de systèmes d'information, d'achats, d'immobilier





# L'organisation de la DGME

1<sup>er</sup> janvier 2006

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 18 sur 89

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

Arrêté du 30 décembre 2005 portant organisation  
de la direction générale de la modernisation de l'Etat

NOR : ECOP0500974A

# Les principes directeurs de l'organisation



Trois principes ont conduit les travaux de création de la DGME :

- **une direction unifiée avec des services thématiques, assurant la synergie des compétences et des leviers d'action des anciennes structures (regroupement des locaux sur un même site);**
- **une organisation pour l'essentiel en mode projet avec une ligne hiérarchique courte ;**
- **la recherche d'une grande lisibilité des structures de la direction vis-à-vis de l'extérieur, orientée vers la mise en œuvre des projets phares au service des usagers et des contribuables.**

Département de la communication  
Département de la formation et de l'accompagnement du changement  
Mission des normes comptables

**Directeur Général**

Secrétariat général  
Département des affaires générales  
Mission des relations internationales  
Mission de synthèse

Service de la qualité et de la simplification  
Département de la qualité de service et de la certification  
Département de la qualité réglementaire  
Département des simplifications administratives  
Mission des expertises juridiques

Service de la modernisation de la gestion publique  
Département du contrôle de gestion et du pilotage de la gestion publique  
Département du déploiement des nouveaux modes de gestion  
Département des processus et des fonctionnalités des systèmes de gestion  
Département des audits de modernisation  
Mission de suivi du Palier 2006 et de coordination

Service du développement de l'administration électronique  
Département des référentiels, de la mutualisation et du pilotage de l'administration électronique  
Département des procédures et des services  
Département des infrastructures et de la production

date du dernier changement intervenu janvier 2006

# Le service qualité et simplification

- Promotion des actions destinées à mieux connaître et prendre en compte les attentes des usagers en matière de service et de qualité de service
- Évaluation des effets de ces mesures et de ces actions au regard des référentiels de qualité établis
- Coordination de la politique de simplification des dispositifs juridiques et d'allègement des formalités administratives
- Association aux travaux menés pour améliorer la qualité de la réglementation et la clarté du langage administratif.

## A noter :

- La troisième loi de simplifications (PLS3) au printemps
- La certification des services : généralisation en 2006 des tests de qualité, adaptation de la charte Marianne vers un référentiel de certification, certification externe de services
- La mise en place d'un **indicateur de complexité des démarches administratives** (objectif 500 procédures en 2006)

# Le service modernisation de la gestion publique

- Accompagnement des ministères dans l'élaboration et le suivi de leur feuille de route de la modernisation
- Coordination des audits de modernisation ; participation à la préparation et à la mise en œuvre des contrats pluriannuels de performance
- Contre-seing des réformes de structure des administrations de l'Etat

## En outre, en relation avec la DB, la DGCP et la DGAFP :

- Aide au démarrage de la gestion en mode LOLF
- Conception et promotion des nouveaux modes de gestion au sein de l'Etat et de ses opérateurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF ; développement du contrôle de gestion
- Coordination des travaux relatifs à l'analyse du coût des actions
- Optimisation des fonctions de soutien, dont achats et immobilier
- Animation des travaux relatifs à la ré-ingénierie des processus de gestion
- Définition des fonctionnalités interministérielles budgétaires, financières et comptables, ainsi qu'à celles relatives aux ressources humaines, qui doivent être assurées par les systèmes d'information de l'Etat

*NB : la mission des normes comptables, directement rattachée au DG, participe à l'élaboration et au suivi des normes de comptabilité publique.*

# Le service modernisation de la gestion publique

## A noter :

- **Les audits de modernisation**
  - Circulaire PM du 29 septembre 2005 : propositions opérationnelles de réformes, co-maîtrise d'ouvrage DGME/ministères
  - 1<sup>ère</sup> vague : 17 audits lancés le 13/10/2005
  - 2<sup>ème</sup> vague : 20 audits lancés le 17/01/2006
  - 3<sup>ème</sup> vague en mars ; vague transversale sur les achats en avril et sur les ressources humaines en juin
  - Transparence : mise en ligne des audits sur le site [www.performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr)
- **Le déploiement et l'appropriation de la nouvelle gestion publique sur le terrain**
- **Participation à la réforme de l'administration territoriale** (circulaire PM du 2 janvier 2006)
- **Le Forum des responsables de programme** (3 séances en 2006)
- **La mise en place d'un réseau des contrôleurs de gestion**
- **Les outils de gestion : outil de pilotage de la masse salariale, infocentre des rémunérations...**

# Le service administration électronique

- Développement de systèmes d'information et de communication permettant de moderniser le fonctionnement de l'administration et de mieux répondre aux besoins du public
- Mesures tendant à la dématérialisation des procédures administratives, à l'interopérabilité des systèmes d'information, ainsi qu'au développement de standards et de référentiels communs
- Maîtrise d'ouvrage des services interministériels opérationnels d'interconnexion et de partage des ressources

## A noter :

- **La dématérialisation des démarches administratives** (objectif 2/3 procédures dématérialisées en 2006, la totalité en 2008)
- **De nouveaux services en ligne** : extension du changement d'adresse en ligne, demandes de subventions, d'actes de naissance
- **Projets pilotes** : points multi-services Adèle, portail personnalisé «mon.service-public», «courriel», carte agent, système d'information géographique
- Préparation du schéma directeur Adèle 2006-2010
- La préparation des Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) et Référentiel Général de Sécurité (RGS)
- **Projet SIRH**

# Les fonctions transversales



## ▪ Le Secrétariat général :

- Organisation et fonctionnement de la direction générale
- Les relations internationales
- Les fonctions de coordination et de synthèse



## ▪ Le département de la communication (stratégie de communication sur la modernisation de l'Etat)



## ▪ Le département de la formation et de la conduite du changement (stratégie de formation et d'échange d'expériences)





# Les ressources de la DGME



## Les agents

- 160 agents (effectif constant) :
- **Diversité des statuts et des profils** : 60% de fonctionnaires et 40% de contractuels. Une moyenne d'âge jeune (inférieure à 40 ans).
- **Diversité des expériences** : 35% des agents ont une expérience antérieure dans le secteur privé (consultants, SSII, banques). Pour les autres, 1 / 3 viennent de Bercy, 1 / 3 des services du Premier ministre et 1 / 3 des ministères. 4 agents viennent de l'UE (Espagne, Italie).
- La DGME s'appuiera sur des **prestataires extérieurs** (projets d'administration électronique, audits de modernisation, ré-ingénierie des processus, la stratégie de communication).



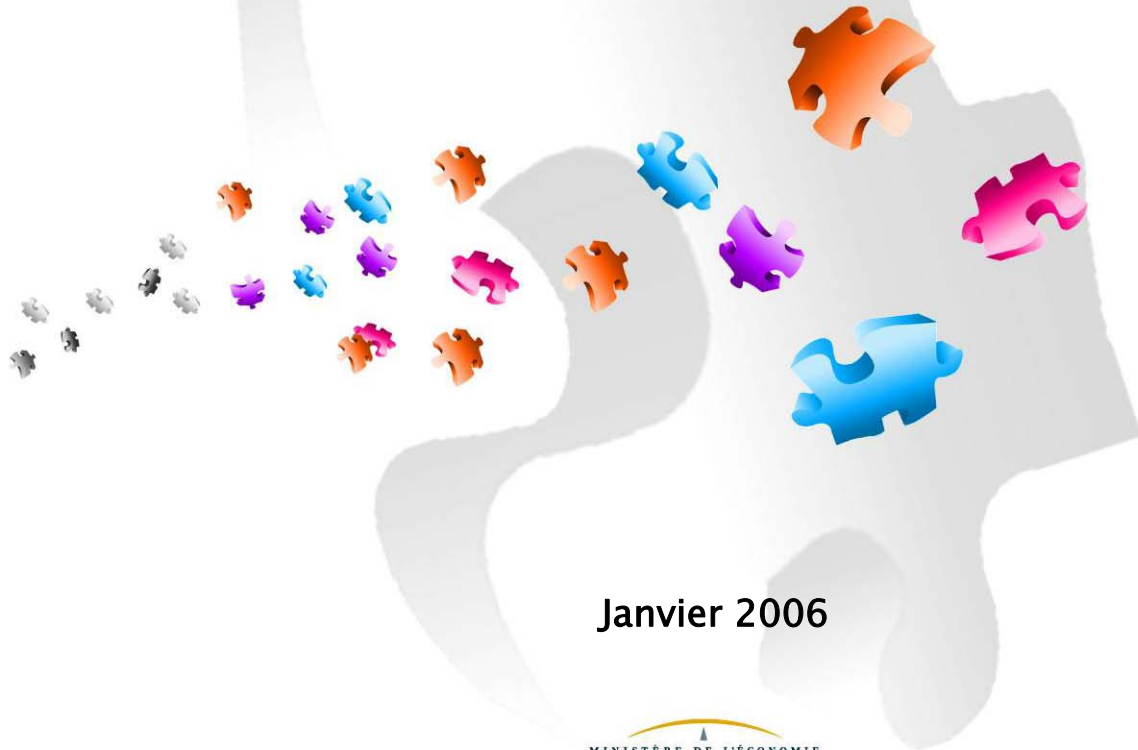
## Les moyens

Le programme « stratégie économique et financière et réforme de l'Etat » du Minefi comporte dans son projet annuel de performances une action n°4 «modernisation de l'Etat» mise en œuvre par la DGME (moyens de fonctionnement constants de 50 M€), avec des objectifs et des indicateurs de résultat.



# La DGME

## Missions et organisation



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

Janvier 2006